

ASSOCIATION DES MALADES DE LA CHIMIE

ASSEMBLEE GENERALE DU 26 NOVEMBRE 2021

Après avoir salué la salle, **Christian MICAUD**, Président, remercie les personnes invitées :

Michel BROUSSE de l'UFAPA, **Laurent INDRUSIAK** de l'UD CGT03.

Sont excusés : **Maître Cédric de ROMANET**, **Annie THEBAUD-MONY**, **Josette ROUDAIRE** du **CAPER AUVERGNE**, **Michel BEAUNE** et **Sylvain BOURDIER**, maire de **COMMENTRY** .

Christian Micaud demande une minute de silence car nous déplorons 8 décès :

BEAUDAUX Marie Madeleine, **DELAUME Raoul**, **JAKUBOWSKI Claude**,
GAUTHIER Francis, **DESBORDES Maurice**, **CHAMPAGNAT Patrice**,
BELMONTET Pierre, **HUGUET André**.

Notre association a 18 ans (création en mars 2003). Le 19 février 2003, une enquête préliminaire est ouverte sur réquisition du parquet.

En 2007, le Tribunal des Affaires de S.S (TASS) a reconnu la faute inexcusable de l'employeur.

Le parquet a classé sans suite, en 2012 et ce, malgré 35 cancers du rein et 11 décès.

Enfin, le 15 février 2018, le parquet du pôle santé publique du TGI de PARIS a classé sans suite....

RAPPORT MORAL

BILAN DES CANCERS DU REIN :

46 cas dont 15 DECES, 3 ONCOCYTOMES dont 2 reconnus , 7 cas du cancer du rein en Entreprises extérieures dont 1 décès, 1 nouveau cas en 2020.

Toutes les victimes qui ont fait une demande de maladie professionnelle sont reconnues avec un taux de 25 à 40 % + la faute inexcusable qui amène au doublement de la rente.

MALADIE DU SANG : 9 cas dont :

LYMPHOMES	LEUCÉMIES	MYELOME
1 reconnu	1 reconnu	1 reconnu (1er cas en France pour la reconnaissance en poly exposition)

BILAN CANCERS DE LA PROSTATE ; 32 CAS recensés par l' AMC dont 2 nouveaux cas en 2018 et 1 cas reconnu en 2014.

1 cancer du FOIE reconnu : angiosarcome

ASSOCIATION DES MAÎTRES DE LA CHASSE

ASSOCIATION GÉNÉRALE DU 30 NOVEMBRE 1901

Après avoir lu et entendu la lecture de l'acte de constitution, les personnes inscrites :

ont déclaré accepter les statuts de l'Association des Maîtres de la Chasse.

Le présent acte a été lu et approuvé par l'Assemblée Générale du 30 Novembre 1901, tenue à la mairie de la commune de ...

En présence de ...

Le Président de l'Assemblée Générale, ...

Le Secrétaire de l'Assemblée Générale, ...

En 1901, le Tribunal des Affaires de Commerce de ...

Le présent acte a été lu et approuvé par l'Assemblée Générale du 30 Novembre 1901.

En 1901, le Tribunal des Affaires de Commerce de ...

ACTE DE CONSTITUTION

ASSOCIATION DES MAÎTRES DE LA CHASSE

Il est dit que les personnes inscrites ci-dessous ont déclaré accepter les statuts de l'Association des Maîtres de la Chasse.

Le présent acte a été lu et approuvé par l'Assemblée Générale du 30 Novembre 1901.

En 1901, le Tribunal des Affaires de Commerce de ...

Le Président de l'Assemblée Générale, ...

Le Secrétaire de l'Assemblée Générale, ...

En 1901, le Tribunal des Affaires de Commerce de ...

BILAN DE L'AMIANTE

55 cas de maladie de l'amiante dont 10 cancers tous reconnus en maladie professionnelle.
Toutes les victimes vont sur la faute inexcusable.

Après notification de la CPAM, la contestation doit être faite dans les 2 mois et, systématiquement visée par 2 C2RMP.

La contestation dans le cas de la faute inexcusable est de 2 ans.

Pour toutes explications, courriers, il est primordial de s'adresser à Maître Cédric de ROMANET qui est mandaté pour accélérer les décisions de toutes sortes ou à l'Association.

Gérard BARRAT intervient pour nous signaler qu'un CANCER DU PANCREAS est reconnu en maladie professionnelle grâce à la vigilance de notre avocat. Ces cancers du pancréas sont souvent causés par des huiles minérales chaudes.

Le stress, la baisse d'immunité est souvent cause du développement des cancers.

L'immunothérapie fait partie des 3 grands espoirs du traitement des cancers.

RAPPORT FINANCIER

Jean-Pierre COMBEMOREL nous donne le rapport du bilan financier, téléphone et courriers étant les dépenses les plus importantes. Les recettes proviennent de la vente des cartes dont le prix reste fixe, et des dons effectués par des personnes. Qu'elles en soient remerciées.

PROPOS DIVERS

Le suivi post professionnel est abordé. Celui-ci est indispensable.

Gérard BARRAT alerte sur l'exposition dont les ouvriers font l'objet acuellement et dont les effets se feront ressentir dans 10, 15, ou 20 ans : le CHLOROPRENAL.

Le bureau ne subit aucun changement malgré le décès de notre ami FRANCIS. Le renouvellement du bureau se fera à la prochaine assemblée.

Merci à tous pour votre présence.

Le président,
CHRISTIAN MICAUD

Association des Malades de la Chimie
A.M.C
13 bis rue du Bourbonnais
03600 COMMENTRY